

49Komma8 AG

Le code de conduite



Motivation

Ce code de conduite sert de guide et s'applique à tous les employés¹ et partenaires commerciaux de 49Komma8 AG. Les règles et principes de comportement décrits ici font partie intégrante de notre culture d'entreprise et doivent s'exprimer non seulement en paroles, mais aussi en actes, que ce soit dans les relations avec nos collègues de travail, au sein de la direction ou dans les contacts avec les partenaires commerciaux.

Les principes de comportement doivent servir d'aide à l'orientation pour agir de manière responsable, juridiquement irréprochable et éthiquement correcte, même dans les situations difficiles, et ce en accord avec un mode de pensée économique. Il existe ainsi une référence qui peut être consultée par tous les collaborateurs et partenaires commerciaux et à laquelle on peut se référer à tout moment.

Nous voulons créer une atmosphère dans laquelle l'entreprise, les collaborateurs et les partenaires commerciaux sont bienveillants les uns envers les autres, négocient de manière équitable et où le succès commun est l'objectif de la collaboration.

¹ L'ensemble du personnel, des cadres et des membres des organes de direction. Pour des raisons de simplification linguistique, seule la forme masculine est utilisée pour désigner des personnes. Le contenu désigne toujours les personnes de toutes les identités sexuelles.

Société

Droits de l'homme

Nous soutenons et respectons les droits de l'homme reconnus au niveau international. Notre méthode de travail est basée sur la tolérance et sur un engagement clair en faveur des principes démocratiques et de l'État de droit. Il est important pour nous de nous assurer que nos partenaires commerciaux respectent également ces principes et agissent en conséquence.

Conditions de travail et sécurité au travail

Nous refusons toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou obligatoire. Nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux.

Nous respectons le droit des employés à la liberté d'association et à la formation de syndicats et de représentations des travailleurs.

Nous accordons une grande importance à la sécurité et à la santé au travail. Nous prenons activement des mesures pour créer un environnement de travail aussi sûr et sain que possible, par exemple en aménageant des bureaux spacieux et bien aérés, en organisant des pauses régulières, et en utilisant des pupitres pour un travail ergonomique.

Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent les conditions de protection du travail en vigueur dans le pays concerné.

Égalité des chances et diversité

Nous encourageons une culture d'égalité des chances et respectons la diversité de nos employés. Nous ne tolérons pas la discrimination, le harcèlement ou les désavantages liés au sexe, à la race, à l'origine ethnique, à la religion, à l'orientation sexuelle ou à toute autre caractéristique.

Intégrité

Conflits d'intérêts

Les intérêts privés et personnels doivent être distingués de ceux de l'entreprise. Il est de la responsabilité de chacun de faire attention à de tels conflits et de ne pas laisser ses décisions professionnelles être influencées. Si un conflit survient entre les intérêts personnels et ceux de l'entreprise, il est communiqué ouvertement et suffisamment tôt. Cela permet de discuter avec les supérieurs de la marche à suivre dans le meilleur intérêt de toutes les parties concernées.

Cadeaux et invitations

Nous prenons nos décisions commerciales sur la base de raisons objectives et compréhensibles. C'est pourquoi nous n'acceptons pas de cadeaux, d'invitations ou d'autres gratifications, car cela pourrait entraîner une influence inappropriée. Pour la même raison, nous n'offrons pas de cadeaux.

Nous considérons que les dépenses représentatives, telles qu'elles sont habituelles dans les relations d'affaires et qui n'influencent en rien les décisions commerciales (par ex. invitation à un repas d'affaires, cadeaux liés à une occasion particulière), ne posent pas de problème.

Interdiction de la corruption

Les pots-de-vin et la corruption ne sont tolérés d'aucune manière. Nous attachons une grande importance à une concurrence loyale et exigeons la même chose de nos partenaires commerciaux.

Compétition

Concurrence loyale et antitrust

Nous considérons qu'une économie qui fonctionne est la base de l'innovation et du progrès. Il est naturel pour nous de nous comporter de manière équitable et respectueuse envers nos partenaires commerciaux et de nous concurrencer sur la base de la qualité et de la performance.

Nous respectons la législation antitrust et ne nous entendons pas avec d'autres entreprises sur les stratégies de marché, les prix ou la répartition des marchés.

Informations et opérations d'initiés

Les informations privilégiées sont traitées de manière strictement confidentielle par tous les collaborateurs et protégées contre tout accès non autorisé par des tiers. Les informations ne sont pas exploitées à des fins personnelles ou partagées dans le cadre privé.

Les délits d'initiés et les rétrocessions (appelées kick-back) sont strictement interdits.